

# Haute-Marne Immo-bail

S.E.M.L. au capital de 5 001 000 € - 818 977 456 RCS Chaumont  
1 rue du Commandant Hugueny  
52000 Chaumont

REÇU 30 MARS 2020

Chaumont, le 24 MARS 2020

Monsieur le Directeur général

Par courrier en date du 13 mars 2020, vous m'avez fait part, dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale, des propositions de LISI AEROSPACE INTEGRATED FORGED SOLUTIONS quant à la remise en état du site en cas de cessation d'activité.

J'ai bien pris note que vous vous engagez à :

- effectuer la remise en état du sol et du site dans le respect de la réglementation applicable,
- mettre en place une étude et une campagne de prélèvements par carottages visant à diagnostiquer les éventuelles pollutions,
- neutraliser et/ou démanteler les installations existantes,
- évacuer les déchets et produits chimiques présents à l'arrêt de l'activité,
- maintenir en état satisfaisant l'entretien du site vis-à-vis de l'environnement dans lequel il s'insère,
- assurer la dépollution si nécessaire dans les conditions prévues par la réglementation.

Je vous informe que j'émet un avis favorable à ces dispositions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président



Nicolas LACROIX

Monsieur Emmanuel NEILDEZ  
Directeur général de LISI AEROSPACE INTEGRATED FORGED SOLUTIONS  
39 rue des Forges  
52310 BOLOGNE